

Province de Québec

Centre de services scolaire des Navigateurs

École de l'Étoile

Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 8 mai 2024 à
19 h au 1300 Rue de l'Étoile à Lévis.

Membres du conseil présents

Mme Marie-Ève Gagnon, directrice

M. Guillaume Bilodeau, président

M. Michel Brisebois, parent

M. Stéphane Hébert, parent

Mme Soumia Zermani, parent

Mme Julie Sénéchal, enseignante

Mme Isabelle Baron, enseignante

Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante

Mme Karine Lemay, enseignante

Mme Karine Martineau-Beaudoin, responsable du service de
garde

Mme Véronique Lemay, personnel professionnel
psychoéducatrice

Membres du conseil absents

Mme Marie-Pier Maheux, parent

Mme Valérie Rouleau, parent

Mme Stéphanie Boucher, parent

Mme Josée Grenier-Bourelle, éducatrice en service de garde

Invités

Mme Kim Blouin, secrétaire

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Mme Marie-Ève Gagnon déclare la séance ouverte à 19 h 00.
Le quorum est atteint.

Mme Valérie Rouleau a manqué trois CE de suite, elle est donc considérée comme membre démissionnaire.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 mai 2024

CE 23-24-19

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique Pigeon-Hallée **ET SECONDÉ** par Isabelle Baron **QUE** l'ordre du jour de la séance du 8 mai 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi et adoption de la rencontre du 20 mars 2024

CE 23-24-20

IL EST PROPOSÉ par M. Stéphane Hébert **ET SECONDÉ** par Karine Martineau-Beaudoin **QUE** le procès-verbal de la séance du 20 mars 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

Filets

Mme Marie-Ève Gagnon rapporte que la ville a dit que l'on peut conserver les filets tant qu'il n'y a pas de plaintes.

Cage à poule

Mme Marie-Ève dit que ce sera installé dans les prochaines semaines.

Photo scolaire

Mme Marie-Ève Gagnon dit que la même compagnie que l'an passé vient pour le 5 novembre et que les photos seront arrivées avant le congé des Fêtes. Il aura une photo de groupe plutôt qu'une mosaïque.

Mme Soumia Zermani demande s'il y a des photos de fratrie. Mme Karine Lemay précise qu'il faut y aller lors de la reprise de photo que ce n'est pas fait en classe.

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun

3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Grilles-matières 2024-2025

Mme Marie-Ève Gagnon présente les nouvelles orientations du CSS. Il n'est plus possible de faire 5 mois continus en anglais, il faut qu'il y ait du français et des mathématiques au courant de toute l'année.

Mme Marie-Ève Gagnon dit que CCQ remplace ECR.

Mme Soumia Zermani dit que le programme CCQ n'est pas nécessairement bien accueilli par tous les parents. Elle se



demande si les parents recevront des informations concernant le nouveau programme. Certains contenus pourraient rendre mal à l'aise les enfants. En le sachant d'avance, les parents pourraient préparer leurs enfants aux sujets traités, par exemple, en ce qui concerne l'éducation à la sexualité.

Mme Isabelle Baron présente le modèle d'anglais intensif de l'an prochain : 1 journée français/mathématiques et 1 jour anglais tout au long de l'année.

Mme Marie-Ève Gagnon précise que le Ministère donnera seulement des épreuves en mai-juin. Donc, il ne sera plus possible de faire des épreuves en janvier.

Mme Soumia Zermani demande s'il est possible de faire des journées en anglais lors des pédagogiques. Mme Karine Martineau dit que pour l'instant ce n'est pas possible.

CE 23-24-21

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Bilodeau **ET SECONDÉ** par M. Michel Brisebois **QUE** les grilles-matières 2024-2025 soient adoptées.

Adoptées à l'unanimité

3.2 Projet éducatif

Mme Marie-Ève Gagnon présente une proposition des deux enseignants d'éducation physique. L'an prochain, ils seront à 87,8% chacun. Ils proposent d'augmenter leurs tâches à 95%. 2,2% serait pour l'encadrement des activités sportives vécues hors-école (cross-country, pentathlon des neiges, 4 km). 5% pour faire des midis sports pour le 3^e cycle dans divers sports (volley, basket, badminton). C'est du temps présence élèves.

Ce projet requiert donc un financement de 12,2% pour les deux postes. L'argent peut être pris dans le fonds 4 (service à

l'élève) qui a un surplus de 80 030\$. Le coût approximatif du financement est de 15 000\$.

Ce PPP (projet pédagogique particulier) qui doit être réévalué à chaque année pour savoir si on veut le reconduire aux années suivantes.

M. Stéphane Hébert demande s'il y a des plans déjà prévus pour le restant du surplus. Mme Marie-Ève Gagnon dit que ce sera discuté bientôt au comité EHDA.

CE 23-24-22

IL EST PROPOSÉ par M. Stéphane Hébert **ET SECONDÉ** par Mme Soumia Zermani **QUE** le projet éducatif soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3.3 Budget 2023-2024 et budget prévisionnel 2024-2025

Mme Gagnon présente les divers budgets.

Fonds 0

Utilisé pour acheter du matériel informatique et des biens meubles.

Un sondage a été envoyé aux enseignants pour connaître leurs besoins en matériel informatique. Un montant maximal de 8000\$ est prévu pour ces dépenses.

À long terme, il y aura peut-être des achats d'iPads pour les plus petits.

L'an prochain, les 3^e année auront un Chromebook par élève fourni par le CSS.

Fonds 4

Utilisé pour le service à l'élève, les libérations pour plan d'intervention, le salaire des TES, la mesure bouge au cube, les sorties culturelles (sorties éducatives), le perfectionnement enseignant, la mesure école accueillante, etc.

S'il y a des surplus cette année, l'argent sera récupéré par le CSS.

Fonds 5

Utilisé pour le CE et la cours d'école.

Il reste à déduire la conférence de Martin Laroque et celle de Paule Lévesque. Il va rester autour de 3500\$.

Les surplus ne sont pas récupérés par le CSS.

Fonds 6

Utiliser pour la papeterie, la reprographie, la location du photocopieur, etc.

Présentement un surplus 5 800\$. Au début juin, les secrétaires feront les commandes pour le début de l'an prochain (cartouches d'encre, feuilles, etc.) afin de rendre le plus proche de zéro.

S'il y a des surplus cette année, l'argent sera récupéré par le CSS.

Fonds 7

Utilisé pour les photocopies et les cahiers chargés aux parents.

Fonds du SDG

Il y a un surplus de 120 930\$.

Mme Karine Martineau-Beaudoin explique les dépenses.

- Tableaux blancs dans les classes.
- Jardin communautaire
- Toiles dans les fenêtres de l'accueil
- Ajout de crochets pour les enseignants
- Cage à poule en arrière du cabanon
- Espace bureau pour que les éducateurs puissent communiquer avec les parents
- Déplacement du tableau de l'accueil
- Ajout d'un présentoir à l'accueil (tableau communautaire)
- Filets
- Radios des éducateurs
- Achats divers (cartons, jeux, peinture, etc.)
- Contribution à la vie de l'école (pour l'utilisation du photocopieur, des ballons du gymnase, etc.).

Le total de ces dépenses est d'environ 55 000\$.

Mme Marie-Ève Gagnon dit qu'une soumission a été envoyée pour installer des caméras dans la cour d'école (les bacs à jardin ont été vandalisés cette semaine).

Mme Soumia Zermani demande s'il y a des plans pour de la climatisation ou des ventilateurs en prévision des périodes chaudes. Mme Marie-Ève Gagnon dit que ce sera à vérifier.

Mme Karine Martineau-Beaudoin explique que le surplus est seulement pour cette année à cause du manque de personnel.

Mme Marie-Ève dit que tous les achats à partir de 1000\$ doivent être autorisés par le CSS.

Mme Karine Martineau-Beaudoin dit que les prévisions pour l'an prochain seront à refaire en octobre, car les contrats des



éducateurs seront à refaire. Les éducateurs feront de l'aide à la classe qui sera payé par le Ministère.

Fonds pour les activités extrascolaire et les projets entrepreneuriaux

Les surplus ne sont pas récupérés par le CSS.

M. Stéphane Hébert demande s'il y a un plan pour remplacer Seesaw.

Mme Marie-Ève Gagnon explique que pour les élèves de 3^e année et plus ce qui est privilégié est Classroom. Pour les plus petits (préscolaire et premier cycle), elle regarde avec le CSS et des enseignantes de l'école pour une alternative avec le développeur de HopHop.

CE 23-24-23

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Sénéchal **ET SECONDÉ** par Mme Karine Lemay **QUE** le budget 2023-2024 et le budget prévisionnel 2024-2025 soient adoptés.

Adoptés à l'unanimité

3.4 Sorties pour journées pédagogiques 2024-2025 (SDG)

Mme Karine Martineau présente les journées pédagogiques.

Le 21 août est réservé au personnel.

La moitié se passe à l'école et la moitié se passe à l'extérieur de l'école en sortie.

Pour les pédagogiques de force majeur, on prévoit une thématique maison, car on ne peut savoir si ce sera une pédagogique ou une reprise de tempête.

On prévoit un total de 548\$ par élève, ce qui fait une moyenne de 28,84\$ par jour. C'est une augmentation par

rapport à cette année, car le transport scolaire est plus dispendieux.

Mme Soumia Zermani demande ce qui se passe si la température est mauvaise. Mme Karine Martineau-Beaudoin dit qu'il est possible d'annuler le matin même.

Pour la sortie du 25 juin 2025 au Camping du Lac George, ce n'est pas encore confirmé, car on peut réserver seulement à partir de septembre.

CE 23-24-24

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique Pigeon-Hallée **ET SECONDÉ** par Mme Soumia zermani **QUE** le choix des sorties scolaires des journées pédagogiques soit adopté.

Adopté à l'unanimité

4.0 INFORMATIONS

4.1 Portrait de la clientèle 24-25 et critères groupes à degrés multiples

Mme Marie-Ève Gagnon dit que les classes sont presque toutes à pleine capacité.

- Préscolaire : 4 groupes
- 1^{re} année : 3 groupes
- 1^{re}/2^e : 1 groupe
- 2^e : 2 groupes
- 2^e/3^e : 1 groupe
- 3^e : 2 groupes
- 3^e/4^e : 1 groupe
- 4^e : 1 groupe
- 4^e/5^e : 1 groupe
- 5^e : 3 groupes
- 6^e : 2 groupes

Il n'y aura aucune modification du bassin.

Critères pour la formation des groupes à degrés multiples

- Dans la mesure du possible, une grande autonomie, degré inférieur fort, degré supérieur moyen-fort/fort, PI ou PA sans modifications.

4.2 Suivis au dossier de l'embellissement de la cour d'école

Mme Marie-Ève Gagnon dit que les bacs ont été installés.

Mme Isabelle Baron dit que les élèves feront une tournée des classes pour présenter le projet à tous les élèves.

Mme Marie-Ève Gagnon présente la rencontre et dit qu'il y en aura une autre dans deux semaines pour voir les situations possibles.

Cour d'école

- Le trottoir aura une rampe d'accès.

4.3 Correspondance

M. Guillaume Bilodeau a reçu un courriel d'un parent qui a un enfant qui viendra à l'école l'an prochain et qui souhaiterait recevoir l'Interstellaire. Mme Marie-Ève Gagnon dit que l'Interstellaire est pour les parents des élèves qui viennent à

l'école. Mme Véronique Pigeon-Hallée dit qu'un message a été envoyé aux futurs parents.

4.4 Mot du président

Aucun

4.5 Mot de la direction

Mme Marie-Ève Gagnon dit qu'elle adore son mandat et qu'elle se sent bien avec l'équipe.

4.6 Mot du personnel de l'Étoile

Mme Véronique Pigeon-Hallée dit qu'il y aura un spectacle de détection de talents pour les 4-5-6^e année.

Mme Karine Lemay dit qu'il y a beaucoup de beaux projets en cours. Présentement, l'équipe-école est en fin d'année et en préparation pour l'an prochain.

Mme Julie Sénéchal parle du musée des vieilles choses.

Mme Marie-Ève Gagnon dit qu'une équipe travaille sur le code de vie de l'école afin qu'il soit disponible à la rentrée.

Mme Karine Martineau-Beaudoin dit qu'il est commun pour toute l'école (SDG inclus).

4.7 Mot du service de garde

Mme Karine Martineau-Beaudoin parle de la partie de ballon canadien qui aura lieu la semaine prochaine entre les 6^e année et le personnel de l'école.

Ce sera une grosse semaine la semaine prochaine : kermesse et autres activités.



Le sondage aux élèves a été passé.

4.8 Mot du comité de parents

M. Michel Brisebois dit que le comité a discuté de l'anglais intensif.

Maternelle 4 ans : passe de 31 classes à 24 classes sur le territoire à cause du manque de personnel et de locaux.

Il y aura 712 élèves pour la francisation, c'est un record.

Il y a eu des élections. Maxime Vacher est le nouveau représentant.

5.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

4 juin 2024 de 18h à 20h

6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée 20h52

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Ève **QUE** la séance soit levée.

CE 23-24-25

Adoptée à l'unanimité

Président

M. Guillaume Bilodeau

Directrice

Mme Marie-Ève Gagnon

